



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 49938

Texte de la question

M Jean-Marie Caro demande à Mme le Premier ministre de lui préciser la suite qu'elle envisage de réserver au rapport qui lui a été remis le 24 octobre 1991, par M le vice-président du conseil d'Etat, président du haut conseil de l'intégration, et si elle envisage d'en informer le Parlement dans le cadre d'un débat qui serait particulièrement d'actualité.

Texte de la réponse

Reponse. - Le rapport du Haut Conseil de l'intégration remis le 24 octobre au Premier ministre dressait une synthèse statistique particulièrement utile sur la présence étrangère en France. Le Premier ministre souhaite que dans ce domaine les travaux d'approfondissement de la connaissance et d'harmonisation de présentation chiffrée se poursuivent. Le débat sur l'immigration a tout à gagner de la clarté des données et le Parlement qui est, évidemment, informé de ce rapport public, comme le montre bien la question de l'honorable parlementaire, y trouvera des informations utiles. De la même manière, le Premier ministre souhaite que le Haut Conseil poursuive sa recherche d'indicateurs significatifs de l'intégration des populations immigrées en France.

Données clés

Auteur : [M. Caro Jean-Marie](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49938

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4573